

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : [centraledesmarchés.com](#)

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022, soit 0,183 € ht le caractère. Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine - Haropa Port - Le Havre

Application informatique et services dédiés au traitement des DT/DICT/ATU

PROCÉDURE ADAPTÉE

Le Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine - Haropa Port - Le Havre procède à une consultation par procédure adaptée pour : **Objet** : application informatique et services dédiés au traitement des DT/DICT/ATU. La date limite de remise des offres est fixée au 28 mars 2023 à 12 h 00. Modalités de retrait du dossier de consultation : à l'adresse suivante par télé-chargement : <https://www.marches-publics.gouv.fr>



Services de prestations intellectuelles

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse de l'organisme acheteur : Partélios Habitat. Correspondant : Thierry Hwang, 02 31 06 91 00. Adresse internet du profil d'acheteur : www.marches-securises.fr. **Description du marché** : **Objet du marché** : mission de commissaire aux comptes pour le compte de la société Partélios Habitat. **Durée du marché ou délai d'exécution** : 6 ans. **Renseignements liés au lots** : **Prestations divisées en lots** : non, la dévolution en lots séparés serait de nature à rendre techniquement difficile et financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations. **Critères d'attribution** : Critère de qualité : valeur technique : 65 / prix : 35. **Type de procédure** : MAPA. **Date limite de réception des offres** : 6 avril 2023 - 11 h 00. **Autres renseignements** : **Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice** : CAC 2023. **Procédure de recours** : **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours** : tribunal administratif de Caen. **Date d'envoi du présent avis à la publication** : 6 mars 2023.

Avis administratifs

COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER

Modification n° 4 du Plan local d'urbanisme de Bretteville-sur-Odon et définition du périmètre délimité des abords des Monuments historiques

ARRÊTÉ DE MISE EN ENQUÊTE PUBLIQUE 2E AVIS

Par arrêté n° A-2023-010, le président de la Communauté Urbaine Caen la mer ordonne l'ouverture de l'enquête publique unique relative à la modification n° 4 du Plan local d'urbanisme (PLU) de Bretteville-sur-Odon et à la définition du périmètre délimité des abords des 3 Monuments historiques de la commune ; l'église, l'ancien manoir de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, dit Ferme de la Baronnerie, l'ancienne ferme de Than ou ferme du Vieux-clocher. L'enquête publique se tiendra du lundi 6 mars 2023 (9 h 00) au vendredi 7 avril 2023 (17 h 00). La mairie de Bretteville-sur-Odon est désignée comme siège de cette enquête publique. Le dossier d'enquête, en version papier, contenant les pièces du projet de modification n° 4 du PLU, ainsi que les éléments imposés au titre de l'article R.123-8 du Code de l'Environnement, seront tenus à la disposition du public à la mairie de Bretteville-sur-Odon et au siège de la Communauté Urbaine Caen la mer pendant toute la période de l'enquête publique, aux jours et heures d'ouverture au public des établissements mentionnés ci-dessous. Le dossier pourra en outre être consulté sur un poste informatique en mairie de Bretteville-sur-Odon et à l'Hôtel de la Communauté Urbaine de Caen la mer.

Mairie de Bretteville-sur-Odon, place de la mairie, 14760 Bretteville-sur-Odon : - lundi au vendredi : 8 h 30-12 h 00 et 13 h 30-17 h 00. - fermé le jeudi matin. Siège de la Communauté urbaine Caen la mer, 16, rue Rosa-Parks, 14000 Caen : - lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 30, - vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Le public devra se soumettre aux mesures barrières mises en œuvre, le cas échéant, sur les lieux d'accueil du public en général, et de consultation du dossier d'enquête en particulier, afin de faire face à l'épidémie de Covid-19. Toute personne pourra sur sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Communauté urbaine Caen la mer. Le dossier de modification n° 4 du Plan local d'urbanisme et de définition du périmètre délimité des abords des Monuments historiques faisant l'objet de l'enquête sera également consultable en ligne sur les sites internet de la mairie de Bretteville-sur-Odon (<https://www.brettevillesurodon.fr>), de la Communauté Urbaine Caen la mer : concertations en cours | Caen la mer et sur le site du registre dématérialisé à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/4485> pendant toute la durée de l'enquête. Aussi, le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

- par écrit, un registre d'enquête à feuillet non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur sera ouvert et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de Bretteville-sur-Odon et à l'hôtel de la Communauté Urbaine Caen la mer,
- par voie électronique, sur le registre numérique dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4485>,
- par mail, à l'adresse suivante : enquete-publique-4485@registre-dematerialise.fr
- par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur pour modification n° 4 du PLU, sous pli cacheté, au siège de l'enquête publique : mairie de Bretteville-sur-Odon, place de la Mairie, 14760 Bretteville-sur-Odon. Ces observations doivent parvenir au commissaire enquêteur au plus tard vendredi 7 avril 2023 (17 h 00).

M. Bernard Mignot a été désigné commissaire enquêteur par M. le Président du tribunal administratif de Caen. Il recevra à la mairie de Bretteville-sur-Odon les observations orales et écrites des intéressés le : - lundi 6 mars 2023, de 9 h 00 à 12 h 00, - samedi 18 mars 2023, de 9 h 00 à 12 h 00, - mercredi 29 mars 2023, de 14 h 00 à 17 h 00, - vendredi 7 avril 2023, de 14 h 00 à 17 h 00. À l'expiration du délai de l'enquête, les registres seront clos par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre à M. le Président de la communauté urbaine et à M. le Président du tribunal administratif son rapport et ses conclusions motivées. La copie du rapport, accompagné des conclusions et des avis du commissaire enquêteur sera adressée par l'autorité compétente au maire de Bretteville-sur-Odon et au préfet du département du Calvados. Le public pourra les consulter à la mairie de Bretteville-sur-Odon (place de la Mairie, 14760 Bretteville-sur-Odon) et au siège de la Communauté Urbaine Caen la mer (16, rue Rosa-Parks, CS 52700, 14027 Caen cedex 9) aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur les sites des deux collectivités pendant 1 an. La procédure de modification n° 4 du Plan local d'urbanisme de Bretteville-sur-Odon n'a pas nécessité d'évaluation environnementale en application des articles L.104-1 et suivants du Code de l'urbanisme. Les informations environnementales sont consultables dans le dossier soumis à l'enquête publique. La personne responsable du projet auprès des informations peuvent être demandées est le président de la Communauté Urbaine Caen la mer pour le Plan local d'urbanisme. Des informations peuvent également être demandées au maire de Bretteville-sur-Odon. La personne responsable du projet de création de périmètre délimité des abords des Monuments historiques est l'architecte des bâtiments de France auprès de la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie, unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Calvados (02 31 15 61 00). À l'issue de l'enquête publique, le Plan local d'urbanisme et le périmètre délimité des abords des Monuments historiques, éventuellement modifiés pour tenir compte des résultats de l'enquête, pourront être approuvés par le conseil communautaire de Caen la mer.



EPCI Bayeux Intercom (Saint-Vigor-le-Grand) SAS FONCIM

Enquête publique relative à la délivrance d'une autorisation environnementale (AE) et à la délivrance de trois (3) permis d'aménager (PA) du «secteur chemin de Magny» concernant un projet «d'aménagement du nouveau quartier d'habitat, 180 lots» sur le territoire de la commune de Saint-Vigor-le-Grand (14663)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 6 mars 2023, le préfet du Calvados a prescrit une enquête publique unique préalable à la demande d'une autorisation environnementale (AE) au titre de l'article L.181-1 et suivants du Code de l'environnement et à la demande de trois (3) permis d'aménager. La «SAS Foncim» souhaite aménager un nouveau quartier d'habitat et un parc de gestion des eaux de pluie, chemin de Magny sur la commune de Saint-Vigor-le-Grand. Les objectifs recherchés par cet aménagement visent à répondre aux enjeux de développement de la commune de Saint-Vigor-le-Grand, précisés dans le Plan local d'urbanisme intercommunal de Bayeux Intercom (PLUI) approuvé en janvier 2020, ainsi que de création de logements définis par le Schéma de Cohérence territoriale du Bessin (SCoT) révisé en 2018.

Ce nouveau quartier compte trois zones, dont 2 seront urbanisées. La superficie globale du projet est de 11,02 ha. Le périmètre de l'évaluation environnementale réalisée couvre les trois zones et par conséquent l'ensemble du projet. La réalisation du projet est prévue sur une durée de huit ans, à raison d'environ vingt (20) logements par an. Le président du tribunal administratif de Caen a désigné le 7 février 2023, M. Alain Esteve, ingénieur à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur chargé de procéder à cette enquête publique. Cette enquête publique se déroulera du samedi 25 mars à 9 h 00 au mardi 25 avril 2023 à 12 h 00. La mairie de Saint-Vigor-le-Grand est le siège de cette enquête.

À compter de la date d'ouverture de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet et consigner dans les registres d'enquête ses observations éventuelles et propositions aux lieux, jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et de l'EPCI Bayeux Intercom au public suivantes : Lieu, jours et horaires : Mairie de Saint-Vigor-le-Grand, 9, rue de la Mairie, 14400 Saint-Vigor-le-Grand, téléphone 02 31 92 10 23. Adresse web : <https://www.saintvigorlegrand.fr/>; courriel : https://www.saintvigorlegrand.fr/contact/; - du mardi au samedi : 9 h 00-12 h 00, le lundi et le vendredi : 13 h 30-16 h 30. Bayeux Intercom, 4, place Gauquelin-Despallières, 14400 Bayeux, téléphone 02 31 51 63 00. Adresse web : <https://bayeux-intercom.fr/>; courriel : https://bayeux-intercom.fr/infos/contact/; - du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30, - par voie électronique sur le site de la société «Préambules» sous le lien : <https://www.registre-dematerialise.fr/4448> - sur un poste informatique à l'adresse, jours et horaires suivants : DDTM du Calvados, 10, boulevard Général-Vanier, 14000 Caen, du lundi au jeudi : de 9 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30, le vendredi : de 9 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 00,

- par courrier papier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, M. Alain Esteve au plus tard le mardi 25 avril 2023 à 12 h 00, le cachet de La Poste faisant foi, au siège de la mairie, 9, rue de la Mairie, 14400 Saint-Vigor-le-Grand.

Le dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État dans le Calvados durant la période de déroulement de l'enquête publique à l'adresse suivante : <http://www.calvados.gouv.fr> en suivant la rubrique ci-dessous : accueil, publications, avis et consultation du public, avis enquête publique, les avis d'enquêtes publiques en cours. Mme Delphine Jean présidente de la «SAS Foncim», demeurant au 34, Grande-Rue, 14123 Fleury-sur-Orne, est désignée comme responsable du projet. La personne ressource représentant le maître d'ouvrage est M. Olivier Cappelle directeur urbanisme et aménagement, domicilié à l'adresse ci-avant, courriel : o.cappelle@foncim.fr M. Alain Esteve commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations, aux jours et heures ci-dessous : Lieu, jours et horaires : Mairie de Saint-Vigor-le-Grand (siège de l'enquête) : - le samedi 25 mars 2023 de 9 h 00 à 12 h 00 (ouverture de l'enquête), - le mercredi 5 avril 2023 de 9 h 00 à 12 h 00, - le mardi 25 avril de 9 h 00 à 12 h 00 (clôture de l'enquête).

Bayeux Intercom : - le mercredi 19 avril 2023 de 14 h 00 à 17 h 00. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur dès leur disponibilité, à la Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados et près de la mairie de Saint-Vigor-le-Grand, pendant un an à compter de la date de clôture de cette enquête. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également consultables et téléchargeables gratuitement par le public sur le site internet des services de l'état dans le Calvados à l'adresse : <http://www.calvados.gouv.fr/conclusions-consultation-du-public-r1358.html> et sur le site de la société «Préambules» indiqué ci-avant. Conformément aux dispositions du Code de l'environnement, M. le Préfet du Calvados, se prononcera par arrêté sur la demande de l'autorisation unique valant autorisation au titre de l'article L.214-3 du Code de l'environnement, objet de cette demande. Le président de l'EPCI Bayeux Intercom est compétent pour les décisions portant sur la demande des 3 permis d'aménager. Ne pas recourir avant le mardi 25 avril 2023 à 12 h 00.

Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole PCAET

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

27 mars - 15 mai 2023

En application de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole a arrêté son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) le 30 septembre 2022, à une échelle qui regroupe la communauté urbaine de Caen la mer et les communautés de communes de Cingal - Suisse Normande, Coeur de Nacre, Val ès Dunes et Vallées de l'Orne et de l'Odon. Le PCAET étant soumis à évaluation environnementale, le dossier complet a été transmis à la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE), qui disposait de 3 mois pour rendre son avis. Il a également été transmis pour avis au préfet de Région et au président du Conseil Régional, qui avaient 2 mois pour se prononcer. En application des dispositions de l'article L.123-19 du Code de l'environnement, une consultation du public sera ouverte le 27 mars 2023, à partir de 9 h 00, et se prolongera jusqu'au 15 mai 2023, 17 h 30. Le dossier de consultation du PCAET est composé des documents suivants : diagnostic ; stratégie ; programme d'actions ; plan d'actions qualité de l'air ; évaluation environnementale stratégique ; dispositif de suivi et d'évaluation ; recueil des avis de l'autorité environnementale, du préfet et du président de Région. Il est consultable :

- en ligne sur le site du Pôle métropolitain : www.polesmetropolitains.fr
- sur support papier, pendant la durée de la consultation, aux jours et heures habituels d'ouverture du siège du Pôle métropolitain, 16, rue Rosa-Parks, 14027 Caen (du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 16 h 30).

Le public pourra formuler ses observations et propositions pendant toute la durée de la consultation : - en ligne sur le site du Pôle métropolitain, - par le biais d'un registre (à demander à l'accueil du siège). Pour être recevables, les propositions devront être reçues durant la période ouverte à la consultation, entre le lundi 27 mars 9 h 00 et le lundi 15 mai 17 h 30. À l'issue de cette consultation, une synthèse des observations et des propositions sera redigée et jointe au dossier d'approbation. Le projet de PCAET, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des autorités régionales et du grand public, sera alors soumis à approbation du comité syndical du Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole. Pour toute question relative au dossier du PCAET ou aux modalités de participation, vous pouvez écrire à l'adresse électronique : pcaet@caennmetropole.fr ou contacter Jaël Mokienco, chargée de mission PCAET, au 02 31 86 39 00. Le présent avis est affiché au siège de la collectivité et publié sur le site internet du Pôle métropolitain 15 jours avant l'ouverture de la participation du public.



NOTRE-TERRITOIRE.COM

SOYEZ LE 1^{ER} INFORMÉ DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT PRÈS DE CHEZ VOUS OU N'IMPORTE OÙ EN FRANCE!



Le site qui rassemble tous les avis d'enquêtes publiques.

Vie des sociétés

NM RAMONAGE

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital de 3 000 euros
Siège social :
200, route du Bas-Hameau
14710 RUBERCY
913 125 589 RCS Caen

MODIFICATIONS

Aux termes d'une décision en date du 1er février 2023, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'aérogommage et sablage, location de véhicules, travaux d'électricité, travaux de peinture et ravalement et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Surville (14130), du 6 mars 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : GLM.
Forme sociale : société civile immobilière.
Siège social : 130, rue des Calumiaux, 14130 Surville.
Objet social : l'acquisition en France et à l'étranger d'immeubles et de tous droits immobiliers, l'acquisition et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : 99 ans.
Capital social : 1 000 euros, constitué d'apports en numéraire.
Gérance : M. Ludovic Guérin, demeurant 130, rue des Calumiaux, 14130 Surville.
Immatriculation au RCS de Lisieux.

TALENZ FIDORG NORMANDIE (anciennement dénommée FIDORG NORMANDIE)

Société par actions simplifiée
Au capital de 2 126 000 euros
Siège social :
18, rue Claude-Bloch, Le Trifide
14000 CAEN
RCS Caen B 492 308 804

MODIFICATIONS

Aux termes d'une assemblée générale du 24 février 2023, il a été décidé :
- de modifier la dénomination sociale de la société qui est désormais : «Talenz Fidorg Normandie». L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
- de nommer la SAS «Talenz Groupe Fidorg» sise à Caen (14000), 18, rue Claude-Bloch, Le Trifide (RCS Caen 478 557 671) en qualité de nouvelle Présidente, en remplacement d'Eric Bateau, démissionnaire.
Mention en sera faite au RCS de Caen.

CAISSE LOCALE CRÉDIT MUTUEL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023

ORDRE DU JOUR

En tant qu'Assemblée Générale Ordinaire :
- rapport du Conseil d'Administration, - présentation et approbation des rapports et des comptes de l'exercice 2022, - fixation du taux de rémunération des parts B,
- quitus aux Administrateurs de leur gestion, - élections et Renouveaulement au Conseil d'Administration, - ratification de la variation du capital, - ratification des demandes de remboursement de parts sociales, - affectation des résultats, - pouvoirs pour les formalités, - après l'AGO, une AGE se prononcera sur la modification des statuts de votre CCM.

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE ISIGNY-SUR-MER
Société Coopérative de Crédit à Capital variable et à responsabilité statutairement limitée
27, place du Général-de-Gaulle
14230 ISIGNY-SUR-MER
Caen D 306 897 513

CONVOCAION EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023

Les sociétaires de la Caisse de Crédit Mutuel de ISIGNY SUR MER sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 23 mars 2023 à 18 h 30 à salle des Fêtes Isigny-Mer, 14230 Isigny-sur-Mer à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-dessus. Vous pouvez appeler votre Caisse pour obtenir les modalités d'accès aux Assemblées Générales.

Pour unique insertion
Le Conseil d'Administration.

SKILLS SUCCESS

EURL au capital de 2 000 euros
Siège social : 2, route d'ifs
14000 CAEN
904 808 573 RCS
Tribunal de commerce de Caen

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Le 31 décembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Maxime Lecordier, 2, route d'ifs, 14000 Caen, et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance à l'adresse du liquidateur tel que désigné ci-avant. Modification au RCS de tribunal de commerce de Caen.

TALENZ FIDORG AUDIT (anciennement dénommée FIDORG AUDIT)

Société par actions simplifiée
Au capital de 124 000 euros
Siège social : 18, rue Claude-Bloch
Le Trifide
14000 CAEN
RCS Caen 339 713 869

MODIFICATIONS

Aux termes d'une assemblée générale du 24 février 2023, il a été décidé :
- de modifier la dénomination sociale de la société qui est désormais : «Talenz Fidorg Audit».
L'article 3 des statuts a été modifiée en conséquence.
- de nommer la SAS «Talenz Groupe Fidorg» sise à Caen (14000), 18, rue Claude-Bloch, Le Trifide (RCS Caen 478 557 671) en qualité de nouvelle Présidente, en remplacement d'Eric Bateau, démissionnaire.
Mention en sera faite au RCS de Caen.

INITICA

Société civile
Au capital de 1 355 000 euros
Siège social : 221 boulevard de Gravelle
76600 LE HAVRE
879 036 473 RCS Le Havre

AVIS DE TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 24 janvier 2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 221, boulevard de Gravelle, 76600 Le Havre au 13, rue Grusse, 14000 Caen à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la société qui est immatriculée au RCS du Havre fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Caen. La Société, constituée pour 99 années à compter du 19 novembre 2019, a pour objet social la propriété, l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et un capital de 1 355 000 euros composé d'apports en numéraire à hauteur de 1 000 euros et d'apports en nature à hauteur de 1 354 000 euros.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 6 mars 2023 à Annebault (14), il a été constituée une société civile dénommée : Dénomination : Holding Parrotia. Objet social : prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations ; acquisition par tous moyens, la gestion, la récession en tout ou partie de tout portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux et autres titres de placement ; exercice de tous droits et obligations attachés auxdits titres, gestion de ces participations. Siège social : Zone Artisanale, 14430 Annebault. Capital : 253 810 euros. Gérance : Pierre Gougeon, demeurant à Beuvron-en-Auge (14430), 1905, route des Forges-de-Clermont. Clause d'agrément : les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Caen.

CABINET «JURISTES-CONSEILS- SABLIERE»

Société d'avocats
inscrite au Barreau de l'Eure
425, rue Clément-Ader † Bât. C
21000 EVREUX
Tél. 02 32 33 42 56

FIN

DE LOCATION-GÉRANCE

Suivant acte sous seing privé et sous signature électronique en date à Evreux (Eure) du 1er mars 2023, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Caen, le 2 mars suivant, dossier 2023 00015976, référence 1404P01 2023 A 00987, la location-gérance du fonds artisanal et commercial de boucherie, charcuterie, pâtisserie, triperie, volailles, gibiers, épicerie, sis et exploités à Merville-Franceville-Plage (14810 Calvados), 34, avenue de Paris, consentie aux termes de l'acte sous seing privé et sous signature électronique en date à Evreux (Eure), du 9 novembre 2021, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Caen 1, le 15 novembre 2021, dossier 2021 00062181, référence 1404P01 2021 A 05319, par la société «PLD SELECTIONS», SARL au capital de 10 000 euros, ayant son siège social à Merville-Franceville-Plage (Calvados), 34, avenue de Paris, immatriculée au RCS de Caen sous le numéro B 491 141 792, à la SASU «Arthican», dont le siège social est à Merville-Franceville-Plage (Calvados), 34, avenue de Paris, immatriculée au RCS de Caen sous le numéro B 904 611 969, a pris fin amiablement à effet rétroactif du 28 février 2023 à minuit.

Pour avis.

Régime matrimonial

In Extenso

Experts-Comptables



BAM 02
SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 2, place Nationale
Vire
14500 VIRE-NORMANDIE
893 309 922 RCS Caen

MODIFICATIONS

Aux termes d'une décision en date du 1er mars 2023, l'associée unique a nommé M. Charly Talpiéd, demeurant 23, rue du Neubourg, 50000 Saint-Lô, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de M. Alexandre Pichard, démissionnaire.

Pour avis
La Gérance.



HNFL
Société par actions simplifiée
en cours de transformation
en société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 3, rue des Chevreulis
14630 EMIEVILLE
878 873 215 RCS Caen

AVIS DE MODIFICATIONS

Par décisions du 1er mars 2023 l'associé unique a décidé la transformation de la société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régit désormais la société. L'objet de la société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurant inchangés.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la société était dirigée par : Président : M. Nicolas Lebrun, demeurant 3, rue des Chevreulis, 14630 Emiéville. Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la société est gérée par M. Nicolas Lebrun, associé unique.

Par ailleurs, l'associé unique a décidé, à compter du 1er mars 2023 :
- de modifier la dénomination sociale ; ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives. Ancienne mention : la dénomination sociale est HNFL. Nouvelle mention : la dénomination sociale est MGN.
- d'augmenter le capital social par l'incorporation directe de réserves au capital ; ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives. Ancienne mention : le capital social est fixé à 1 000 euros. Nouvelle mention : le capital social est fixé à 80 000 euros.

Pour avis
Le Gérant.

Découvrez les nouveautés des Editions OUEST-FRANCE www.editionsouestfrance.fr

Notaires
8, rue Guillaume-le-Conquérant
14000 CAEN

AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Fabrice Kerqueno, notaire soussigné associé de la Selarl dénommée «D&Associés», titulaire d'un office notarial situé à Caen (14000), 8, rue Guillaume-le-Conquérant, le 6 mars 2023, M. Charles Pierre Victor Aron et Mme Anne Marie Louise Versphine Leroux, demeurant ensemble à Vershon (14790), 4 rue de La Gare, Monsieur est né à Miliana (Algérie) le 23 juin 1943, Madame est née à Pont-Audemer (27500) le 2 septembre 1945. Mariés à la mairie de Saint-Eloi-de-Fourques (27800), le 30 juin 1969 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ont adopté le régime de la communauté universelle, établi par l'article 1526 du Code civil. Les oppositions s'y à lieu seront adressées dans les trois mois de la date de la parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de huisser de justice auprès de Me Fabrice Kerqueno, notaire soussigné associé de la Selarl dénommée «D&Associés», titulaire d'un office notarial situé à Caen (14000), 8, rue Guillaume-le-Conquérant.

Pour avis
Me Fabrice KERGUENO.

Autres légales

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23 décembre 2013, Mme Genevieve Maria Houllier, en son vivant retraitée, veuve de M. René Louis Marie Quédidac, demeurant à Fleury-sur-Orne, résidence